

## Une année à vide financièrement avec un supplément chantage ! L'entreprise passe avant les salariés, mais les salariés ne font-ils pas l'entreprise ?

La direction, représentée par madame Gathelier (DRH), rappelle la situation économique de l'entreprise à date, et précise que toutes les propositions faites ce jour sont suspendues à la signature de l'accord. Du chantage ! Une fois de plus, les syndicats porteraient la responsabilité de permettre ou pas d'accéder à quelques miettes. Qui plus est, à seulement une minorité de salariés. De quoi parle-t-on ? De sujets qui ne concernent pas nos revendications générales pour l'ensemble des personnels. Aucune revalorisation, ni même une prime pour compenser l'inflation à plus 1,8%. Pas, non plus, d'assouplissement du nombre de jours supplémentaires et occasionnels de télétravail pour permettre de contrebalancer un tant soit peu l'augmentation du prix des carburants. Même sans contrepartie financière de la part de l'entreprise !

Sans signature, rien de ce qui suit

Les avancées du point de vue de la direction :

- Une aide complémentaire pour les salariés déclarés « proche-aidant » à hauteur de 17€ brut/jour, donc de 13€,33 net. Sachant que le nombre de jours ne peut excéder 66 par « personne aidée » dans une carrière, avec un maximum de 4 personnes.
- L'abondement du Percol à l'identique de celui du PEE. Moins de 50 salariés y ont adhéré à ce jour.
- Une communication autour des violences conjugales subies par les salarié(e)s, mais pas de jour de congés supplémentaire pour leur permettre d'éventuellement aller porter plainte.

Le forfait mobilité douce annuel de 237€ (concernant environ 262 salariés pour un total d'environ 50 000€) n'est pas gravé dans le marbre. La logique incitative a disparu. Tout est dit.

Le seul élément collectif qui ne relève pourtant pas de la NAO

Un point de pression supplémentaire pour nous contraindre à signer ! La direction intègre unilatéralement et en dépit de l'avis unanime contraire de l'ensemble des élus présents, une mesure éphémère concernant le CET. Sur la base du volontariat, elle autoriserait temporairement tous les salariés à pouvoir déposer 5 jours supplémentaires (non abondés) pro-ratés au temps de travail, mais uniquement sur l'exercice 2026-2027. C'est possible non seulement à tout âge mais aussi pour ceux qui ont déjà atteint le quota maximum des 33 jours. Ce qui monterait le chiffre final à 38 jours. La direction y a tout intérêt, ces jours permettant ainsi de redonner de la force de travail dans les équipes tout en réduisant le nombre de salariés et le recours aux CDD. La CGT demandait bien plus, et surtout une application pérenne de la disposition.

**La reprise de négociations** : QVCT, Adaptation au numérique à la rédaction et IA en passerait par un mode « groupe de travail » afin d'établir si les partenaires sociaux et la direction s'accordent sur les thématiques à instruire pour chacune d'entre elles. Les dés sont-ils jetés ? Pouvons-nous encore parler de dialogue social quand la direction impose ses critères ?

La CGT s'insurge d'être mise trop souvent devant le fait accompli comme, par exemple, dans l'info de la semaine du 7 mai, consacré à l'IA, avec la nouveauté de la recherche documentaire dans les productions récentes (pour le moment). Le sujet n'a fait l'objet d'aucun échange. La direction déroule sa stratégie dans l'ombre et petit à petit ce qui permet à ces outils d'entrer par la porte de derrière jusqu'au jour où nous serons cernés par toute une panoplie devenue incontournable à marche forcée.

Pour la CGT, le volet social doit impérativement être instruit incluant les impacts dans les métiers, missions, tâches et services ; les changements d'organisation, conditions de travail, employabilité et formation. Sachant que les conclusions d'Efficienc 2 viendront inéluctablement chahuter l'ensemble.

La CGT rappelle qu'elle aurait signé la NAO uniquement s'il y avait eu un engagement ferme de la direction pour l'écriture d'un accord IA. Ce qui n'est pas le cas. Nous ne sommes donc plus engagés.

Devons-nous signer pour si peu d'avancées dans des conditions transgressées ? Qu'en pensez-vous ?